



# Compte rendu du conseil d'administration du 5 mars 2008

Etaient présents : Christelle OLIVIER  
Véronique PALMER  
Elisabeth CHARLES  
Olivier RONNA

## **Points à traiter :**

- Bilan des réinscriptions
- Nommer un référent producteur
- Journal de l'AMAP
- Bilan financier
- Contrat fromage
- Contrat oeufs
- Présentation bio par Pascal et Dimitri
- Achat des sacs
- Cotisation Alliance
- Producteur de fruits

### 1. Bilan des réinscriptions

Pour le moment, 8 désistements fermes. Ludivine a contacté par mail les 12 indécis qui restent. Pas de nouvelles. Elle les rappelle et va tenir Christelle au courant.

Ludivine a contacté des personnes sur liste d'attente pour combler les départs fermes (déjà deux comblés), mais les premiers n'ont pas répondu. Elle donnera le détail des informations par téléphone à Christelle. Il faudrait que pour le 12 toutes les places libres soient occupées par des nouveaux.

Après les inscriptions du 12, il faudra encore :

- mettre à jour la liste yahoo (Ludivine)
- faire une nouvelle liste de coche (Ludivine)
- mettre à jour la liste d'attente (Ludivine)
- transmettre la liste des adhérents à Pascal et Ludivine (Elisabeth et Christelle)
- relancer les éventuels impayés
- recompter les chèques

### 2. Référent producteur

Suite au départ de Mathieu Violette, la place de référent producteur pour les légumes est vacante. Ludivine propose de tenir ce rôle. Sa proposition est acceptée.

### 3. Journal de l'AMAP

Les membres du CA proposent de faire une pause sur ce point, en effet, le blog de la Guill'AMAP et la liste de diffusion permettent une bonne information des AMAPIens intéressés et d'autre part, l'impression d'un journal a un coût financier, et de « main d'œuvre ». Pour l'instant, on restera sous la forme internet, avec éventuellement édition d'articles sous cette forme si besoin.

La question du panier non distribué a été clairement expliquée dans le compte rendu du CA de décembre.

#### 4. Bilan financier

Cette question est reportée au prochain CA.

#### 5. Contrat fromage

Véronique Palmer est nommée référente producteur pour ce contrat.

Elisabeth Charles prépare le plus rapidement possible un contrat d'essai.

Les 2 distributions d'essai sont fixées au 26 mars et 9 avril.

Le contrat de 6 mois commencera le 23 avril avec des distributions 1 semaine sur 2, en alternance avec les fruits.

Pas de distribution le 13 août (il n'y a pas de distribution de légumes à cette date)

Calendrier des actions :

<b>Dates</b>	<b>Actions</b>	<b>Qui s'en occupe ?</b>
19 mars	Inscriptions et paiements pour le contrat d'essai	Christelle -Olivier -Elisabeth
Après le 19 mars	Faire la liste de coche	Christelle
	Envoyer la « commande » pour le mois d'essai	Véronique
	Préparer le contrat définitif	Elisabeth
26 mars	Première distribution d'essai	
9 avril	Deuxième distribution d'essai Signature des contrats définitifs	<i>A définir</i>
Après le 9 avril	Faire la liste de coche définitive	
	Envoyer la « commande » définitive	
23 avril	Début des distributions	

#### 6. Contrat œufs

Ce contrat va être impossible à mettre en place car on n'arrive à une somme de 300 euros sur l'AMAP. Véronique va contacter la productrice pour lui donner l'information sur les quantités qui nous intéressent et voir ce qu'elle en pense.

#### 7. Présentation bio par Pascal et Dimitri

Le problème de la salle est toujours le point qui bloque. Elsa COTTON avait un contact avec la salle des Rancy, Olivier se charge de lui téléphoner pour savoir où on en est.

#### 8. Achats des sacs

Les sacs ont été livrés le 27/02 par Stéphanie MOTTE de l'ARDAB. Il reste à les payer. Véronique se charge de contacter Delphine DELAGE (trésorière) ou Med du 6<sup>ème</sup> Continent (trésorier adjoint) pour faire le chèque.

## 9. Cotisation Alliance

Véronique contacte Delphine (trésorière) pour savoir où on en est

## 10. Contrat fruits

Jean-Luc et Véronique Juthier, arboriculteurs bio depuis une vingtaine d'années seraient prêts à démarrer tout de suite. Ils nous proposent des cerises, pommes, poires, pêches et les produits transformés de leurs fruits (jus, vinaigre, cidre...) sous forme de paniers à 12 ou 20 euros, distribués tous les 15 jours, en alternance avec les fromages.

Pascal nous alerte sur le problème d'attendre encore et de repousser les premières distributions en avril – mai, qui sont vraiment les périodes creuses au niveau des fruits.

Sachant que dans les différents sondages, c'était un panier de fruits qui était le plus demandé, le CA décide de commencer directement avec un contrat de 6 mois, sans contrat d'essai.

Pascal propose de faire un point « pédagogique » pour parler avec les Amapiens de ce nouveau contrat (quantité et variété des fruits, propositions de paniers, calendrier des récoltes + le pourquoi du contrat direct sans essai) et de prendre les pré-inscriptions lors de la distribution du 12 mars. Il va recontacter Jean-Luc et Véronique pour avoir une liste plus précise de leur gamme de fruits et jus.

Nous ferons les inscriptions les 19 et 26 mars.

Le contrat commencera le 2 avril, pour une durée de 6 mois

Elisabeth se charge de rédiger le contrat, après contact avec Jean-Luc et Véronique pour vérifier les points de détails (dates de distributions annulées ? joker producteur ? joker Amapiens ? fréquence des chèques ?)

Calendrier des actions :

<b>Dates</b>	<b>Actions</b>	<b>Qui s'en occupe ?</b>
12 mars	Présentation du contrat, pré-inscriptions	Pascal
Après le 12 mars	Envoyer un mail au yahoo groupe pour info sur le contrat fruits	Ludivine ?
19 et 26 mars	Signatures des contrats et des chèques	Christelle – Elisabeth
Après le 26 mars	Envoyer la liste des adhérents	<i>A définir</i>
	Faire la liste de coche définitive	
2 avril	Début des distributions	

Reste à voir au prochain CA une date de visite chez Pascal